



PV CA du 01 Juillet 2017

10h – 17h

Siège de l'ANPDE

132, avenue du Général LECLERC – 75014 PARIS

Métro Porte d'Orléans.

Ont reçu convocation	Présents	Excusés	Absents
ALIN Danièle (AEEIBO – CA) DA			X
ANTHONY Jean-Pierre (CEIIADE – CA) JPA	X		
AMBROSINO Florence (MA – individuel) FA	X		
BARRIER Anne (GIT – MA Association) AB		X	
BEAUVARGER Sophie (Sideral – CA) SB			X
BOISSART Marielle (Individuel – CA) MB	X		
BORDIEU Philippe (Individuel – CA) PB		X	
CAZANEUVE Pascale (SIDERAL – CA) PC			X
CHAPDANIEL Sébastien (MA – Individuel) SCH	X		
CHAUMIER Danièle (AFET – CA – Individuel) DC		X	
COLSON Sébastien (Individuel – CA) SC		X	
DANNENMULLER Anne (CEEPAME – CA) AD	X		
DEBOUT Christophe (Individuel – CA) CD	X		
DUGOT Michel (Individuel – CA) MD	X		
DURAND Fanny (GIFE – CA) FD			X
FAIVRE Patricia (Individuel – CA) PF	X		
GAUDELET Danny (MA – individuel) DG		X	
GENES Isabelle (CEIIADE – CA) IG		X	
HERISSON Brigitte (Individuel/ANFIIDE – CA) BH	X		
HOMERIN Marie-Pierre (MA – Individuel) PMH	X		
HUE Gilberte (Individuel – CA) GH	X		
JOUBART Michel (GERACFAS – CA) MJ	X		
KARAM May (MA – Individuel) MK	X		
LECOINTRE Brigitte (ANFIIDE – CA) BLE			X
LOUVEL Brigitte (Individuel – CA) BLE	X		
LUDWIG Brigitte (UNAIBODE – CA) BL	X		
MOUDJED Abdel Aziz (MA – individuel) AAM			X
NIAUX Jocelyne (Individuel – CA) JN		X	
NOEL BOURGOIS Soizic (MA – individuel) NB	X		
RIOU Yann (MA – individuel) YR		X	
SCHARFF Jean-Jacques (Individuel – CA) JJS		X	
SOMELETTE Martine (CEFIEC – MA Association) MS		X	
THOMYRE Catherine (MA – Individuel) CT	X		
VALENCAS Anaïs (ANPDE – CA) AV	X		
WISNIEWSKI Elisabeth (MA – ANdEP) EW	X		

Code utilisé : MA = membre actif / CA = membre du Conseil d'Administration

Animateur : Gilberte HUE

Secrétaire : Marielle BOISSART



Gilberte HUE ouvre la séance à 10h et annonce l'ordre du jour :

- Approbation des PV du CAE de Janvier 2017 et de la réunion de réflexion d'Avril 2017.
- Candidatures à examiner.
- Nouvelles adhésions.
- Point sur colloque CIF.
- Recueil d'avis pour un projet d'article d'E. MALAQUIN sur aromathérapie.
- Date à changer en Avril.
- Projet d'ouvrage.
- Projet de colloque ASI.
- Compte rendu du CII et FINE Europe.
- Avis pour les 3 mesures de la grande conférence de santé.
- Membres associés.
- Retour salon infirmier et projet pôle formation.
- Points divers.

GH précise que la salle de l'ANPDE risque être étroite compte tenu du nombre de plus en plus important d'adhérents.

M. JOUBART, nouveau Président du GERACFAS, Directeur de l'IFAS d'Ancenis est accueilli.

Mme AMBROSINO est accueillie. Elle expose brièvement son parcours : Infirmière libérale, coordinatrice pédagogique, création d'une structure sur la démarche qualité, active au GICREPASI avec sur les pratiques avancées.

Mme HOMERIN est accueillie à 12h. Elle est cadre de santé formatrice à l'IFSI de Chambéry. Elle est responsable des UE liées à la recherche. Elle est titulaire d'une agrégation pour l'enseignement infirmier en Belgique et d'un Master en Sciences Politiques « Politiques Publiques de Santé ». Elle fait partie du CA de l'AFEDI.

Le point est fait sur les personnes excusées et sur les pouvoirs.

Gilberte HUE : 3 pouvoirs représentant JJS, Yann RIOU et Danièle CHAUMIER.

1. Approbation du PV de la réunion de réflexion du 08 Avril 2017 et du CAE du 28 Janvier 2017

Objet : point sur les PV des 2 dernières réunions.

Discussion : L'ensemble des membres remercie MB pour la fiabilité, l'exhaustivité et la réactivité des PV. GH ajoute qu'il en est de même pour les PV du Comité scientifique du Colloque CIF.

Décision : Les 2 PV sont approuvés à l'unanimité.



2. Candidature à examiner

Objet : Candidature de M. Abdel MOUDJED.

Discussion :

Abdel MOUDJED a réalisé sa lettre de motivation qui est relue en CAE. Son dossier est à jour. SCH indique que sa candidature mériterait d'être examinée par souci d'équité.

GH précise qu'il est difficile que les candidatures déjà actées soient remises en cause avec le choix de rencontrer les personnes.

GH rappelle que SCH a été reçu en entretien car il avait peu d'expérience clinique suite au DEI. GH indique que ce point soulevé par SCH doit être abordé au chapitre des nouvelles adhésions qui est le point suivant à l'ODJ.

EW questionne le fait de rencontrer les candidats : est-ce à dire que les CV ne sont pas complets et pas suffisamment attractifs ?

Décision : candidature entérinée.

Objet : Candidature de Mme MET Nsuni.

Discussion :

Son CV et sa lettre de motivation sont examinés.

SCH pose la question de savoir si sa démarche s'inscrit dans une intention car « il faut qu'il y ait un certain cheminement intellectuel avant d'entrer dans l'ASI ».

Décision :

Elle doit nous transmettre son inscription à l'ordre.

3. Nouvelles adhésions

Objet : adhésions en perspective. Définir des Modalités

Discussion :

Reprise de la discussion préalable.

GH : Si nous changeons de procédure d'adhésion, cela signifie qu'il convient de construire une grille de critères et compléter le règlement intérieur.

BL : il serait intéressant de réfléchir sur la finalité : augmenter le nombre d'adhérents ou avoir des forces vives pour avancer sur les objets scientifiques liés à l'ASI ?

EW : le nombre d'adhérents ne donne pas la valeur et le poids des associations ?

CD : académie européenne, envoie d'une lettre de motivation, un CV et une liste des publications mais il n'existe pas d'entretiens.



GH : Il convient aussi de considérer les modalités d'adhésion des associations distinctes de celles des membres individuels. Les associations représentent aussi une expertise dans un domaine d'activité ou une spécialité. Une lettre de motivation est incontournable. Pour les individuels, il convient de préciser les modalités suite aux remarques de SC.

Toutefois, nous ne pouvons pas remettre complètement en question les statuts de l'ASI qui a été fondée par 10 associations dont une a démissionné à ce jour. La notion de membre fondateur est essentielle.

Pour rappel, le CA de l'ASI comprend 2 collèges :

- membres fondateurs (9 à ce jour) ;
- membres associatifs et membres individuels (9). Faut-il augmenter le nombre de membres du CA ou respecter le rapport 9 membres fondateurs et 9 membres associatifs et individuels ? Il y a peut-être une réflexion à mener au niveau des statuts. En effet, si une association fondatrice démissionnait, il faudrait réduire le nombre du 2^{ème} collège. Est-ce vraiment satisfaisant ?

Il se rajoute des membres actifs à la fois associatifs et individuels.

Un nombre équitable entre les 2 collèges était souhaité initialement pour les membres siégeant au CA .

Un autre mode de fonctionnement serait à réfléchir.

GH propose de créer un groupe de travail pour réfléchir sur le fond (administrateurs avec des membres du bureau et membres actifs).

Le problème des frais de déplacements sera aussi à prendre en compte. Les nouveaux outils numériques peuvent être une solution.

CD : concernant le modèle américain, il y a un double parrainage réalisé par des membres du CA. Elles sponsorisent la candidature (CV, lettre de motivation, publications) avec existence d'une check liste qui permet de se poser les bonnes questions sur les attentes des candidatures.

BH : la SFAP fonctionne de cette manière.

MK : les associations internationales fonctionnent sur ce schéma.

GH : le critère de parrainage pourrait être retenu.

SCH : ce modèle culturel est issu des rites maçonniques. Ces nouveaux membres vont-ils être accompagnés ? Inscrits dans un parcours ? Parcours initiatique ?

BL : l'académie de médecine procède par élections. Un nombre de places est limité.

GH précise aussi que l'objectif de l'ASI était de se développer et de se faire connaître. Le parallèle est fait avec l'académie française... on peut-aussi procéder de la sorte.

FA : aurait souhaité avoir un document sur les objectifs, le fonctionnement de l'ASI.

GH : Les statuts doivent-ils être envoyés aux nouveaux membres ? Ne sont-ils pas sur le site ?

EW confirme que les statuts sont sur le site ainsi que d'autres informations

GH : Constitution d'un groupe de 4 à 6 personnes pour réfléchir aux modalités de candidature.

CD : ce sujet nous renvoie-t-il à un autre sujet plus global à la fois en tant que fonctionnement (statuts) comme le précise GH mais aussi en tant que finalité ? Questions autour de la vision en termes de projection de l'ASI à 5 voire 10 ans : quel type de membres ?

GH : un groupe de travail pourrait réfléchir aux modalités des nouveaux adhérents ; ce qui fait le lien avec la réunion de bureau du 02 Septembre qui va réfléchir aux orientations de l'ASI.

La réflexion de CD sur le profil des membres futurs mérite son attention.

Il y a aussi des candidatures en perspective et en attente donc un caractère d'urgence ressort.



Le problème existant aussi concerne le nombre de CA peu fréquents par an.

EW : le groupe pourrait-il réfléchir sur une procédure d'examen de ces candidatures : un rapporteur, s'assurer que le document soit complet afin de rationaliser le temps de l'ASI ?

GH : c'est une bonne proposition. Actuellement, les demandes de candidatures sont adressées aux membres du CA mais la procédure peut encore évoluer et l'idée du rapporteur est judicieuse.

Décision :

Création d'un groupe de travail :

- SCH
- MD
- SNB
- AV
- CD de droit (Vice-Président) pilote du groupe de travail.
- GH de droit (Présidente)

Voir si SC souhaite participer à ce groupe de travail

Le règlement intérieur et les statuts seront aussi revus tout en garantissant la place des membres fondateurs.

Documents complémentaires à demander pour des candidatures en attente.

- Isabelle SANSELME : il manque la lettre de motivation. Le feu vert avait été donné la dernière fois. Demandé, doit l'envoyer.
- Nsuni MET: demander l'inscription à l'ONI.
- Fathia MEZZI : a envoyé son inscription à l'ONI, ses diplômes (DEI 97, Diplôme de cadre de santé 2003, Licence d'AES, certification d'enseignement universitaire sur la maladie d'Alzheimer et éthique, un master sciences humaines et sociales – mention éducation. Elle doit compléter pour la lettre de motivation.

4. Colloque du CIF dont l'ASI constitue le comité scientifique

Objet : avancée du programme du colloque.

Discussion : 3 réunions téléphoniques ont eu lieu.

Le préprogramme a été envoyé.

L'APHP a été ajouté en tant qu'hôpital receveur.

Titre du colloque : « Pratique infirmière fondée sur les données probantes- Un impératif pour la qualité et la sécurité des soins ». Le thème est bien en lien avec les préoccupations du DPC et la HAS.

Grandes lignes du programme :

08h30 pour l'accueil des participants. MC GASTE dira quelques mots sur le CIF.



JF THEBAUT et Monique MONTAGNON sont d'accord pour intervenir.

10h : C. DEBOUT pour l'intervention de cadrage sur les données probantes.

10h20 : retour d'expérience avec L. POIROUX. **RECHERCHE ET PRATIQUE**
L'intégration de données probantes dans la pratique infirmière – Comment la recherche infirmière contribue à la qualité du soin en réanimation ?

10h40 : retour d'expérience avec V. BERGER. **RECHERCHE ET PRATIQUE** Le rôle du
coordonnateur paramédical de la recherche en CHU dans l'accompagnement d'une
équipe investie dans un projet de recherche.

11h : L'IDE de pratiques avancée avec F. AMBROSINO. **L'INFIRMIERE DE PRATIQUE**
AVANCEE. Quelle place pour l'IDE de pratique avancée dans le système de santé
français ?

11h20-12h : questions réponses.

13h30 : retour d'expérience avec N. PEOC'H. **QUALITE ET PRATIQUE - Retour**
d'expérience L'articulation de la démarche de recherche et de la démarche qualité : des
invariants utiles à l'utilisation des données probantes. Comment les données probantes
sont-elles utilisées pour planifier, mettre en œuvre et évaluer les pratiques
professionnelles ?

14h-15h30 : table ronde avec D. GUILLERM, C. PAILLARD, E. HERMES. Le management
est en attente. **TABLE RONDE : Animation ASI à préciser**

Les Enjeux de l'utilisation des données probantes en formation infirmière : dans la
formation, le DPC, le management et la documentation

- **Daniel GUILLERM**, Président de la CSI paramédicale DPC
- **Christine PAILLARD**, Documentaliste, Docteure en Sciences du langage, Présidente du SiDoc (Sciences Infirmières Documentation).
- **Elisabeth HERMES**, Inf Cadre de santé formateur, Master 2 en Sciences de l'Education, Paris-Descartes
- **Management**, en attente

15h15 : questions-réponses.

15h45 : clôture de la journée.

L'entrée au colloque est gratuite. Le petit déjeuner est offert.

Le comité scientifique s'occupe des posters. Une grille d'évaluation sera réalisée pour éventuellement décerner un prix. 7 posters sont prévus :

- Création de tests vidéopédagogiques proposé par Patricia.
- DAI avec le GERACFAS.
- Qualité avec FNI.
- AFIC : Eliane en parlera avec Monique DEBARD pour voir quel poster retenir.
- ANPDE : doit proposer un thème.
- CEIIADE : évaluation de la satisfaction maternelle au cours de la péridurale lors d'un accouchement.



- SOFERIBO : les personnes qui ont été primées n'ont pas encore réalisé de poster. Etant donné que la SOFERIBO fait partie de l'ASI, il serait intéressant qu'un poster soit présenté. Le poster sur le port du masque serait le plus pertinent.

FA évoque la communication de l'ANFIIDE réalisée par P. Bordieu au CII à Barcelone, qui aurait été intéressant pour un poster (état des représentations de la vaccination par les professionnels).

Le préprogramme a été envoyé aux associations membres de l'ASI afin de le positionner sur leurs sites. Il sera aussi mis sur le site du CIF et les inscriptions se feront sur le site du CIF.

Seront invités les collègues, les académies mais aussi DGOS, Ministre, Mme Lenoir Salfati, Président de l'ONI, éditeurs.

Décision :

Demander à P. BORDIEU s'il serait d'accord pour réaliser un poster en lien avec sa communication au CII.

5. Recueil d'avis pour un projet d'article sur l'aromathérapie

Objet : participation à un comité de lecture sur l'aromathérapie scientifique (utilisation des huiles essentielles par les professionnels).

Discussion : Il s'agit de sécuriser la pratique et l'objectif est de produire des recommandations. Le thème concerne le milieu hospitalier et en milieu médico-social.

Ils ont déterminé 5 niveaux de compétences dont le plus haut est la compétence scientifique.

PF : Ont-ils été en contact avec les pharmaciens ?

CD : Quelle est la position de l'ONI ?

GH : il nous est demandé de participer au groupe de relecture pour évaluer, poser des réserves éventuelles.

BH : des pharmaciens sont présents pour border le côté toxique des huiles essentielles.

MD : si une caution est posée par l'ASI actuellement, cette pratique n'est pas reconnue.

Plusieurs sociétés savantes ont été sollicitées.

CD : quelle est l'entité qui formule ces recommandations ?

GH : il s'agit d'un groupe pluridisciplinaire avec plusieurs sociétés savantes, associations. Des retours négatifs et non réponses ont eu lieu.

Le conseil national de l'ordre des médecins s'est montré intéressé et propose de figurer dans le comité de lecture.

Une cartographie des essais cliniques a été élaborée par une fondation (Fondation Gattefossé).

MD : Attention cette pratique a été retirée du DPC.

GH : il s'agit d'un groupe de lecture donc il suffirait alors de porter un avis défavorable.

EW : l'équipe de Strasbourg qui a produit ce travail, propose aussi un DU.

BH : il s'agit de cadrer l'utilisation des huiles essentielles.

FA : 2 façons d'aborder la demande = caution scientifique de l'ASI avec nécessité de formation ? Ou est-ce une caution de l'ASI qui pourrait ouvrir une vraie réflexion pour que la pratique soit autorisée pour les infirmiers. Quel est le réel objectif de la validation ?

La date butoir pour la lecture de ce rapport est le 11 Septembre 2017.



Décision :

BLE et MD se retirent pour cause de conflit d'intérêt (membres de la Commission Scientifique Indépendante de l'ANDPC).

Le rapport doit être lu en toute objectivité, en remplissant les grilles (confidentialité).

À l'ASI, les membres suivants assurent les relectures : FA, EW, MPH et SCH.

6. Date d'Avril 2018 à changer

Objet : changement de la date du 07 Avril 2018.

Discussion :

GH explique qu'il y a 2 sortes de réunion :

- Espaces de réflexion : groupes de travail avec recommandations...Les espaces de réflexion sont ouverts à tout le monde.
- CA : débats sur différents sujets, actualité...La position actuelle est de transformer les CA en CAE. Cependant la question pose le problème de la capacité d'accueil de la salle ANPDE. Ouverture vers l'utilisation du numérique ?

L'administrateur du site et le gestionnaire du site travaillent actuellement à la réactualisation du site.

Les mails sont envoyés aux personnes qui sont invitées pour chaque réunion.

Décision : 14 Avril 2018.

7. Projet d'ouvrage

Objet : projet éditorial avec Elsevier Masson sur les sciences infirmières « **Modèles et théories en sciences infirmières** ».

Discussion :

Public visé : niveau master.

Elsevier Masson souhaiterait que le niveau L soit aussi visé mais l'ASI ne change pas sa position.

CD : le plan type de présentation d'un modèle ou d'une théorie avait été envoyé pour guider les auteurs.

Un argumentaire a été construit et envoyé à Elsevier Masson.

Un appel à auteurs est donc réalisé. Il est rappelé que les chapitres peuvent être co-écrits avec un expert et un autre auteur peut-être moins aguerri.

MPH : quelle différence avec la pensée infirmière de Kerouac ?

GH : Aller plus loin avec des liens concernant la pratique car il concerne aussi la formation, le management. Il s'agit d'une aide pour les étudiants de niveau M. Il pourra aussi être une aide pour les spécialités, les cadres.

IFCS de la région « grand est » pourrait prendre la partie management



Décision :

Envoyer le sommaire à EM, FA, MPH, AM

Calista Roy sera traité par MPH.

MB enverra le tableau pour que les personnes se positionnent ainsi que les documents liés à l'ouvrage.

8. Projet colloque ASI

Objet : validation de l'idée de réalisation d'un colloque ASI en 2018.

Discussion :

GH : des idées de thème ont été discutées en bureau pour ce colloque.

SCH : quels intervenants ? Quel objectif ?

GH : se faire connaître ; faire connaître la synergie entre les organisations ; valoriser les travaux réalisés. Les sociétés savantes produisent aussi des travaux, des publications.

SCH questionne l'intérêt d'un propre colloque réalisé par l'ASI : est-ce la meilleure façon de se faire connaître ? Avons-nous les moyens techniques, humains ? Quel niveau d'implication des associations ? Est-ce que les sociétés savantes font des Colloques ? A sa connaissance pas sûr ! Est-ce que l'ASI est en mesure d'organiser un Colloque ? En a-t-elle la capacité ?

GH : l'ASI a déjà élaboré le programme scientifique du colloque du CIF et a encadré le comité d'organisation. Il faut trouver un lieu, des sponsors, identifier les moyens financiers.

SC pense que la maturité n'est pas suffisante en France. La participation de l'ASI aux JFRS d'Angers pourrait être plus porteuse. Est-ce que le fait d'organiser un séminaire ne serait pas plus approprié ?

GH : l'idée d'un séminaire pourrait être aussi retenue.

SCH : cela permettrait aussi de faire connaître l'ASI.

MD : la notion de séminaire amène la notion d'auto-centration.

BL : est favorable à la réalisation d'un colloque.

EW : cette journée permettrait d'inviter les membres de l'ASI qui ne peuvent pas être présents à chaque réunion mais qui sont actifs au niveau des travaux de l'ASI.

SCH propose « la journée de la science infirmière » portée par l'ASI sans être dans le militantisme.

GH : le terme de colloque est tout à fait un mode de fonctionnement adapté aux académies et sociétés savantes. Il s'agira surtout de s'entendre sur la thématique.

SCH : avons-nous envie de réunir les autres académies et sociétés savante ? Cela permet de gagner en notoriété auprès de ces organisations. Ou voulons-nous cibler d'autres populations (étudiants, infirmiers...) ? Dans ce cas, cela risque de faire un peu peur.

GH : Il est intéressant de réunir des autres sociétés savantes d'autant que nous travaillons déjà avec certaines d'entre elles. Concernant le forum sur les sociétés savantes au salon infirmier, une logique scientifique prévaut sans aucune vocation ordinale ou syndicale. Le thème que nous retiendrons devra être novateur en touchant tous les domaines.

Décision :

Réfléchir à la forme donnée à cette journée de rencontre, au public visé, au lieu et à la période.



9. Compte-rendu CII et autres dates de congrès

Objet : présentation du congrès du CII à Barcelone en Mai 2017.

Discussion :

CD assure cette présentation. Un volume de 8300 participants du monde entier.

Pré congrès : conseil des représentants nationaux (assemblée nationale du CII). Elections du CA et la Présidente (1 seul mandat de 4 ans). Une seule candidate : Anneth KENNEDY (république d'Irlande).

La réunion des étudiants en soins infirmiers a eu lieu sur une journée. Ils ont préparé une prise de position pour porter le message des générations futures devant le CA du CII : mise en avant de la nécessité de garder le focus sur la formation humaniste.

Congrès : plénières et séances parallèles avec des présentations de 10 min dans les 3 langues (anglais, espagnol, français). Les francophones préfèrent rester entre francophones avec le SIDIIEF. C'est une opportunité pour les réseaux du CII de se retrouver.

Dernier jour de congrès consacré aux visites professionnelles 5 établissements de santé, centres de formations.

Le thème du CII était axé sur le leadership infirmier dans sa dimension politique pour influencer les systèmes de santé.

Margaret CHAN a aussi fini son mandat au niveau de l'OMS. Son remplacement est éthiopien : Dr Tedros ADHANOM GHEBREYESUS.

FA a réalisé un compte-rendu sur infirmiers.com (version courte). La version longue sera mise en ligne sur le site de l'ANFIIDE.

Décision :

Dates à retenir :

Conférence du réseau de pratiques avancées à Rotterdam du 26 au 29 Août 2018.

Prochaine conférence du CII à Singapour en 2019.

Autres dates de congrès : et SIDIIEF.

FINE Europe à Malte 21 au 23 Février. FINE - impact des populations en mouvement sur les personnes en formation.

Un appel à communication va être lancé.

Les communications peuvent être réalisées en Français.

SIDIIEF : Bordeaux du 03 au 06 Juin 2018.

Le thème : La profession infirmière engagée vers l'avenir : chercher, innover et soigner.

1^e journée nationale des infirmiers de pratique avancée : le 01 Décembre 2017 à Paris (14^e arrondissement).

CEFIEC : Strasbourg du 03 au 06 Juin 2018.



10. 3 mesures des 22 mesures de la Grande Conférence de la Santé

Objet : une synthèse a été réalisée par MB sur les mesures 13, 14 et 15 en Janvier.

Discussion :

Que faisons-nous avec ces 3 mesures. Communiqué de presse ? Courrier à Mme la Ministre ?

Information qui découle de la discussion : un décret du 04 Mai 2017 est paru concernant la fonction de coordination des instituts en lien avec les GHT.

D'un point de vue mutualisation et rationalisation, les petites structures risquent être mises en péril.

Décision :

Le choix se porte sur un communiqué de presse et une lettre à Mme la Ministre (GH s'en occupe et BL verra avec Sébastien Devillers).

11. Membres associés

Objet : des associations seraient intéressées.

Discussion :

MPH : l'AFEDI fera une demande officielle.

FINE Europe pourrait aussi être intéressée. Réfléchir qui ?

12. Retour salon infirmier et projet de pôle formation

Objet : point sur les 3 jours.

Discussion :

Le retour du comité scientifique aura lieu en Septembre.

Le forum sur les sociétés savantes s'est bien déroulé : la salle était pleine.

La tenue du stand : il serait souhaitable d'avoir plus de monde pour cette tenue. SC est remercié pour sa présence.

SC : une baisse significative de la fréquentation est liée à l'engloutissement par les autres salons. Il semble important de se démarquer. Faire une mini conférence à mettre sur You Tube.

Décision :

Le projet de pôle formation avait retenu l'attention du comité scientifique du salon. Les associations suivantes CEFIEC CEIIADE, CEEPAME, AEIBO feront partie de ce pôle sous l'égide ASI/CEFIEC comme envisagé au Comité scientifique du Salon. Ce projet sera abordé à la prochaine réunion du Comité scientifique du Salon Infirmier : 11 septembre 2017

Les prochaines dates pour 2018 : 29, 30 et 31 Mai 2018.



13. Points divers

1^{er} communiqué de presse sur les vaccinations : a été envoyé le 08 Février 2017 pour maintenir les vaccinations (ANPDE et ASI en faisaient partie).

2^e communiqué : SNPI et CIF ont rejoint l'ANPDE et l'ASI pour se positionner sur l'obligation et l'extension des vaccinations.

La charte des valeurs sera à signer lors de la prochaine AG.

La charte de la communication devra être réalisée.

La FNI a réalisé un référentiel Qual'IDEL (démarche pour une labélisation et non une certification) présenté au CIF.

Candidatures CSI : les critères d'éligibilité sont difficiles à obtenir dans le cadre du conflit d'intérêt. Pas de poste décisionnaire (Bureau ou CA) au sein d'une association.

BLE précise qu'il est rédhibitoire d'être dans le CA d'une association sauf à l'avoir quitté depuis 5 ans. Ne pas faire partie d'associations qui organisent des formations DPC. Un formateur DPC peut participer à condition qu'il ne soit pas membre décisionnaire.

GH souligne que des critères d'éligibilité devaient être définis selon Mme LENOIR SALFATI. Les demandes de candidatures ont été faites dans l'urgence en juin 2016 avant la parution des textes et notamment la mise en place du Comité d'éthique.

Poste en CA : Sébastien COLSON, compte tenu des contraintes liées à son poste, envisage de ne plus être administrateur. En revanche, il souhaite toujours participer aux travaux de l'ASI.

GH clôture la journée à 17h.

Secrétaire
Marielle BOISSART

Présidente
Gilberte HUE